

Table des matières

I. Généralités	3
❖ Réseau de sous-préfets « référents handicap »	3
II. Accessibilité du cadre bâti	3
❖ Habitat inclusif : le comité interministériel fait état d'un déploiement d'ampleur en 2022	3
III. Accessibilité des transports	3
❖ Investir dans l'accessibilité des gares.....	3
❖ Développer l'offre des maisons France Services	4
❖ Une aide de l'Etat pour des taxis plus accessibles.....	4
❖ Inauguration des aménagements d'accessibilité à la gare de Vaires-Torcy	4
❖ À Besançon, une application qui aide les déficients visuels dans les transports en commun	4
❖ À Saint-Etienne, des binômes handicapés et valides pour améliorer le réseau STAS	5
III. Accessibilité de la voirie et des espaces publics	5
❖ Enquête sur les PAVE et les CCA	5
IV. Collecte des données d'accessibilité	5
❖ Collectes en format NeTEx, des vidéos tutorial pour les collectivités et transporteurs - 1 ^{er} RDV le 7 mars	5
❖ Plus de 1000 participants aux Webinaires Régionaux.....	6
❖ Maintenant, place à la mise en œuvre dans les territoires.....	6
V. Actualités des partenaires	6
❖ La Communauté Urbaine de Dunkerque lauréate de Destination pour tous.....	6
❖ Labellisation des centres de chiens guides et chiens d'assistance	6
❖ L'APF France Handicap publie la 2ème édition de son Observatoire des droits	7
❖ Les villes inclusives remettent la synthèse de leurs travaux (GT-Ravi)	7
a) L'accessibilité comme levier pour construire une politique publique en faveur des séniors	7
b) Rendre les bases de loisirs, les plages et les espaces naturels utilisables par tous	7
❖ 4ème édition de l'Université du réseau des référents handicap.....	7
V. Dernières publications et formations du Cerema à ne pas rater	8
❖ Le 6 avril 2023 : formation « Chantiers urbains et piétons » proposée par le CEREMA.....	8

I. Généralités

❖ Réseau de sous-préfets « référents handicap »

Annoncés lors du Comité interministériel du handicap (CIH) le 6 octobre 2022, **les sous-préfets référents handicap et inclusion ont été officiellement investis le 9 février 2023**. Leur mission : porter les politiques publiques du handicap au plus près des territoires. Selon la ministre déléguée chargée des personnes handicapées, Madame Geneviève Darrieussecq, les sous-préfets devront « *co-construire une feuille de route territoriale* », en réunissant les collectivités, associations, administrations, acteurs locaux. Ensemble, plusieurs tâches leur incombent : l'accessibilité universelle, l'accès aux droits et aux services publics, la lutte contre les discriminations, la participation des personnes à la construction des solutions répondant à leurs besoins, l'accès et le maintien en emploi, y compris dans les effectifs de l'Etat, et l'accessibilité physique et numérique des territoires. [Plus d'informations](#).

II. Accessibilité du cadre bâti

❖ Habitat inclusif : le comité interministériel fait état d'un déploiement d'ampleur en 2022

En 2022, la quasi-totalité des départements se sont engagés dans le **développement de l'habitat inclusif** au travers de **1 885 projets** et ont formalisé une programmation pluriannuelle de financement de cette nouvelle offre dans le cadre des conférences des financeurs.

Accédez au [communiqué de presse des ministres pour plus d'informations](#).

III. Accessibilité des transports

❖ Investir dans l'accessibilité des gares

Le 24 février dernier, David Valence, député, président du Conseil d'orientation des infrastructures (COI), a remis à la Première ministre le rapport du COI intitulé "**Investir plus et mieux dans les mobilités pour réussir leurs transitions**". S'agissant du transport ferroviaire, le COI estime qu'un « *effort sans précédent est impératif* ». La nécessité de poursuivre la mise en accessibilité des gares du parvis jusqu'aux quais est d'ailleurs pointée comme un objectif nécessaire pour permettre au transport ferroviaire de « *répondre aux besoins de la population, [...] et notamment pour les publics n'accédant pas aujourd'hui aux transports collectifs ou ne les utilisant pas* ». Le gouvernement se donne jusqu'à l'été prochain pour réaliser la déclinaison opérationnelle de ce rapport et **bâtir le plan d'avenir 2023/2032 pour les transports**.

Pour plus d'informations, télécharger :

- Le [rapport de synthèse](#) : stratégie 2023-2042 et propositions de programmation,
- Le [rapport annexe](#) : compléments sur les programmes et revue des projets,
- Le [résumé pour décideurs](#) : éditorial, messages clés, chiffres-clés, synthèse, carte et tableau de programmation des projets,
- Le [discours prononcé par la Première ministre, Elisabeth Borne](#).

❖ Développer l'offre des maisons France Services

Le gouvernement souhaite une réforme du fonctionnement du réseau de maisons [France Services](#) (MFS). La France compte actuellement plus de 2 000 MFS, dont l'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Certaines de ces MFS proposent la vente de titres de transports

Elisabeth Borne a confié au sénateur Union centriste (UC) Bernard Delcros et à la députée Horizons Marie-Angès Poussier-Winsback « *une mission temporaire ayant pour objet l'accessibilité et l'enrichissement des dispositifs France Services* », selon deux décrets publiés dans le *Journal Officiel* le 16 février 2023 (lire [ici](#) et [là](#)).

Actuellement, les deux députée et sénateur sont en train de préparer le calendrier et l'ordonnancement des auditions. Ils doivent remettre à la fin du mois de juin à la cheffe du gouvernement, un rapport complet assorti de propositions complètes.

❖ Une aide de l'Etat pour des taxis plus accessibles

Dans le cadre de l'accueil des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**, une aide exceptionnelle a été mise en place jusqu'au 31 décembre 2024 à destination des taxis, exploités en Île-de-France ou dans une métropole ou communauté d'agglomération accueillant des épreuves des Jeux, pour l'achat ou la location longue durée de véhicules neufs, peu polluants, adaptés au transport de personnes à mobilité réduite et utilisateurs de fauteuil roulant. L'ensemble des textes réglementaires et la plateforme en ligne sont opérationnels. [Pour plus d'informations](#).

❖ Inauguration des aménagements d'accessibilité à la gare de Vaires-Torcy

Mercredi 22 février 2023, en présence de Madame Edmonde Jardin, Maire de Vaires-sur-Marne, et de Monsieur Pierre Labarthe, Directeur des gares d'Île-de-France, chez SNCF Gares et Connexions, Pierre Deniziot, Conseiller Régional délégué au handicap et à l'accessibilité a inauguré les 16 aménagements d'accessibilité de la Gare de Vaires-Torcy (Seine-et-Marne). Financé à hauteur 7,5 Millions d'euros par le Région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités, soit un total de 75 % du montant total, cet investissement permet de rendre la gare 100 % accessible aux personnes en situation de handicap, et desservira le stade nautique olympique d'Île-de-France lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. [Plus d'informations](#).

❖ À Besançon, une application qui aide les déficients visuels dans les transports en commun

Destinée aux personnes porteuses d'une déficience visuelle, l'application [Ezymob](#) a officiellement été validée le mercredi 21 février par la vice-présidente déléguée aux Transports et à la Mobilité à Grand Besançon Métropole (GBM), et Christian Magnien-Faissot, vice-président délégué à l'Accessibilité. Sa mise en service s'étendra sur

l'ensemble des transports en commun gérés par Kéolis Bensaçon. Une grande première en France, puisque Besançon est la première ville à s'intéresser à cette application développée par une start-up française. Une initiative qui en appelle d'autres ! [Plus d'informations](#).

❖ À Saint-Etienne, des binômes handicapés et valides pour améliorer le réseau STAS

Depuis 2021, la Société de Transport de l'Agglomération Stéphanoise (STAS) inclut les acteurs du Handicap dans son **process d'amélioration continue de l'accessibilité**. Pour mieux appréhender les problématiques aux handicaps, des duos ont ainsi été formés entre représentants d'associations de personnes handicapées, instances métropolitaines et voyageurs porteurs de handicap. Tous sont mus d'une volonté et d'un objectif commun : travailler ensemble sur des solutions de transport durables et efficaces, et signaler efficacement tout ce qui peut perturber le bon fonctionnement d'un trajet. Une initiative exemplaire ! [Plus d'informations](#).

III. Accessibilité de la voirie et des espaces publics

❖ Enquête sur les PAVE et les CCA

Dernière ligne droite pour répondre à l'enquête de l'association **60 Millions de Piétons** sur les Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) et les Commissions Communales d'Accessibilité (CCA). Les communes les ont-elles mis en place ? Quels résultats ont été obtenus par elles ? Quelles améliorations du dispositif ont été souhaitées ou réalisées ? Les communes sont invitées à répondre à la vingtaine de questions qui constitue la trame de cette enquête que la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité suit avec intérêt. Ses résultats seront versés dans les contributions préparatoires à la **Conférence Nationale du Handicap (CNH)** qui se tiendra au printemps prochain.

Les communes ont **jusqu'au 10 mars** pour remplir en ligne le questionnaire qui se trouve sur le site de l'association à l'adresse suivante : <http://www.pietons.org/enquete-sur-l-accessibilite-de-la-voirie--358-79.html>.

IV. Collecte des données d'accessibilité

❖ Collectes en format NeTEx, des vidéos tutorial pour les collectivités et transporteurs
- 1^{er} RDV le 7 mars

Vous êtes collectivités (gestionnaires de voirie ou autorités organisatrices des mobilités – AOM) ou opérateurs de transport, ces petits webinaires de 10 min, proposées gratuitement par Data4PT, vous permettent de découvrir comment implémenter NeTEx. Les questions sont possibles avec l'animateur.

1^{er} rendez-vous le **mardi 7 mars à 11h45** sur le lien suivant : <https://data4pt-project.eu/data4pt-launches-series-of-netex-video-tutorials/>

❖ Plus de 1000 participants aux Webinaires Régionaux

De décembre 2021 à janvier 2023, la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA) a proposé, en lien avec les Centres Régionaux de l'Information Géolocalisée, des webinaires régionaux pour découvrir les obligations de collecte des données accessibilité en voirie et dans les transports, ainsi que les initiatives régionales en matière de collecte. Ce sont plus de **1000 participants** qui ont suivi les différentes sessions.

❖ Maintenant, place à la mise en œuvre dans les territoires

Une nouvelle phase s'ouvre avec la mise en œuvre selon deux axes. D'une part, des régions font désormais évoluer leur calculateur d'itinéraires, de manière à ce que ces informations en matière d'accessibilité de la mobilité, soient traitées et restituées aux voyageurs. D'autre part, ce sont les collectivités et les transporteurs qui s'organisent pour collecter les données à transmettre aux calculateurs d'itinéraires.

Le développement de l'outil de collecte, financé par l'Etat, se poursuit dès cet été, avec des expérimentations sur trois territoires pilotes. L'interface web sera mise à disposition en septembre. Celle-ci permettra aux acteurs de préparer la collecte (fond de plan, rassemblement et qualification des données déjà existantes...). L'application tablette sera elle disponible en fin d'année.

V. Actualités des partenaires

❖ La Communauté Urbaine de Dunkerque lauréate de Destination pour tous

En 2021, la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) a obtenu pour une durée de 5 ans, la **plus haute distinction** de la marque nationale [Destination pour tous](#). Créée en 2013, celle-ci a pour objectif de valoriser le travail réalisé autour de l'accessibilité d'un territoire. Le 6 février, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées, lui a ainsi remis le trophée, niveau or. [Plus d'informations](#).

❖ Labellisation des centres de chiens guides et chiens d'assistance

Le 28 février 2023, le Comité de pilotage de suivi de l'étude relative aux **critères techniques de labellisation des centres d'éducation pour chiens guides et d'assistance**, s'est réuni en présence des différentes parties prenantes associées à l'étude. À travers une enquête de terrain, celle-ci doit permettre d'évaluer : 1) la pertinence des critères techniques de labellisation (arrêté du 20 mars 2014) ; 2) la création d'un certificat national ; 3) les conditions de labellisation des centres d'éducatrices pour chiens guides et chiens d'assistance (arrêté du 9 mai 2017).

Deux réunions intermédiaires seront organisées (fin mai/début juin et septembre) avant la livraison finale prévue fin décembre 2023.

❖ L'APF France Handicap publie la 2ème édition de son Observatoire des droits

Les personnes en situation de handicap et leurs familles se heurtent toujours à un manque d'information, à des démarches administratives complexes, à des droits bafoués et à de graves cas de discrimination.

Ce sont les **principaux enseignements** de [la seconde édition de l'Observatoire des droits publiée par l'APF France Handicap](#).

❖ Les villes inclusives remettent la synthèse de leurs travaux (GT-Ravi)

La 9e session des ateliers du Groupe Technique des Référents accessibilité des villes inclusives ([GT-Ravi](#)) s'est tenue les 24 et 25 novembre 2022 au Pays Basque. Deux des trois sujets de réflexion identifiés par le comité de pilotage du GT-Ravi font référence à l'accessibilité.

a) L'accessibilité comme levier pour construire une politique publique en faveur des séniors

La Métropole Européenne de Lille et les collectivités participantes se sont concentrées sur la question de la prise en compte du vieillissement de la population dans les politiques d'accessibilité. Deux livrables ont été produits : une **note de cadrage** sur le lien entre les politiques d'accessibilité et de transition démographique, ainsi qu'un **ensemble de tableaux récapitulatifs des recommandations de conception de la chaîne de déplacement**. Ce dernier fait le lien entre la réglementation accessibilité, les recommandations de labels existants et les échanges menés en atelier. Très instructifs, ces tableaux synthétisent les éléments essentiels pour alimenter vos réflexions sur la mise en accessibilité des différents maillons de la chaîne de déplacement. [Plus d'informations](#).

b) Rendre les bases de loisirs, les plages et les espaces naturels utilisables par tous

Dans la continuité, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et les collectivités participantes se sont consacrées à la question de la mise en accessibilité des bases de loisirs, des plages et des autres espaces naturels. Deux livrables ont été produits : un diaporama présentant des **retours d'expérience d'aménagements structurés autour de la chaîne de déplacement**, ainsi qu'une **bibliographie permettant d'avoir un ensemble de connaissance et d'éléments techniques** en fonction du type d'espace et des activités accueillies. [Plus d'informations](#).

La 10e session de ces ateliers collaboratifs organisés chaque année par le GT-RAVI et piloté par le Cerema se tiendra à Nantes les **25 et 26 mai 2023**. Un appel à contributions est lancé auprès des collectivités françaises sur trois thèmes. [Réponses attendues avant le 09 mars 2023 !](#)

❖ 4ème édition de l'Université du réseau des référents handicap

À Bordeaux, les 27 et 28 mars prochains, se tiendra la **4ème édition de l'Université du réseau des référents handicap**, sur le thème : "Le handicap réinvente les organisations".

Cette université est ouverte aux référents handicap du privé comme du public, aux organismes de formation et CFA, ainsi qu'aux organisations syndicales et patronales. [Informations et inscription ici.](#)

v. Dernières publications et formations du Cerema à ne pas rater

Sur les agendas d'accessibilité programmée, avec les rapports de l'étude sur le suivi des Ad'AP : "[Mettre en accessibilité son patrimoine immobilier : les agendas d'accessibilité programmée \(Ad'AP\)](#)"

Sur le logement évolutif, avec des vidéos explicatives :

- "[Logement de demain, logement évolutif : vers de nouvelles possibilités de construire](#)"
- "[Évolutivité des logements : des vidéos explicatives pour identifier les défis et les leviers de production](#)"

- ❖ Le 6 avril 2023 : formation « Chantiers urbains et piétons » proposée par le CEREMA

Intitulée « **Chantiers urbains et piétons : sécuriser les déplacements piétons et maintenir l'accessibilité** », cette formation proposée par CEREMA le **6 avril 2023** est destinée aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, conducteurs travaux des entreprises de BTP et bureaux d'étude. L'objectif de cette journée est d'acquérir les compétences nécessaires pour permettra de sécuriser les déplacements piétons abords des chantiers et de maintenir la continuité des itinéraires accessibles.

Attention, le délai d'accès à la formation est d'en moyenne 3 semaines entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation. La formation est également accessible aux personnes en situation de handicap. [Pour plus d'informations.](#)